

ÉTÉ 2023

Numéro 29

Rédacteurs :

Michel Péchinot

Relecture :

Clémence Péchinot
Guy Poretti



Le mot du Président

Dans ce numéro :

L'encagement de reine par P.Givet. p2

Un rucher du Saco p4 parmi d'autre... celui d'Alexandre Junin

Pour la plupart des secteurs en Côte d'Or, la récolte de ce printemps et du début d'été 2023 s'annonce bonne. Les quelques pluies d'orages ont probablement maintenu une humidité suffisante pour assurer, malgré la chaleur inhabituelle, une production de nectar, notamment sur les tilleuls.

Concernant le sanitaire, **un numéro important à noter**, le **03 62 02 28 20**, celui de la plateforme **OMAA**, qui inclut dorénavant la région Bourgogne- Franche- Comté. Confronté à une situation de mortalité ou d'affaiblissement important de vos colonies, vous pourrez accéder à une visite sanitaire gratuite **sans conditions** (2 au-delà de 50 ruches et 3 au-delà de 300 ruches) avec des analyses le cas échéant, elles aussi gra-

tuites pour peu que **vous ayez déclaré vos ruches et fait un traitement reconnu avec AMM sur le varroa.**

Enfin les analyses de nos lots de cire ont été décevantes cette année avec des traces de pesticides non négligeables. Des adhérents indécis, voulant sans doute "blanchir" quelques kilos de cire de corps, ont sciemment pollué notre lot en méprisant le collectif et la santé des abeilles. En conséquence, des décisions seront prises pour la fin d'année concernant la politique de gestion de la cire proposée par le SACO. A noter une étude en cours lancée par l'ANSES avec l'aide de l'ITTSAP sur la pollution des lots de cire dans les associations, étude à laquelle nous participerons.



Sommaire :

- *Encagement de reine: un exemple de méthode pour lutter contre Varroa par P.Givet.*

Page2

- *Le passage à l'apiculture professionnelle : un moment délicat par Alexandre Junin*

Page 4

Vous constatez des mortalités ou des affaiblissements de colonies d'abeilles

Contactez rapidement l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère
OMAA Bourgogne-Franche-Comté



Comprendre ce qui impacte vos colonies :
Varroa destructor, frelon asiatique, loques, virus, intoxication, problèmes zootechniques...

Participer collectivement
à une meilleure connaissance des troubles de santé de l'abeille mellifère.

OMAA Bourgogne-Franche-Comté
03 62 02 28 20

www.platforme-esa.fr





P. Givet

L'engagement des reines par P. Givet

L'apiculteur est outre un éleveur d'abeilles, un éleveur de varroas. Ces acariens parasites des colonies d'abeilles sont, au-delà du parasitisme à proprement parler, des vecteurs de charges virales, et contribuent directement ou indirectement à environ trois quarts des causes de mortalités des colonies.

En France, la méthode la plus couramment utilisée ces dernières années consiste en l'insertion dans le couvain de lanières imprégnées d'un acaricide de synthèse. Si cette méthode a montré une bonne efficacité par le passé, elle s'accompagne maintenant de divers inconvénients, parmi lesquels :

- Un phénomène de résistance due à l'action prolongée de la substance active qui favorise la sélection de varroas résistants à la molécule active,
- Le caractère lipophile des molécules utilisées qui induit une rémanence de la molécule tout au long de l'année, même lorsque les lanières ont été retirées,
- L'introduction de pesticides à forte concentration et sur des temps longs dans les ruches, avec des effets délétères sur les colonies (par exemple, le tau-fluvalinate, principe actif des lanières d'Apistan, entraîne des effets sur la durée de vie des abeilles, leur reproduction et leur mémoire olfactive).

Si la résistance à une molécule peut être aujourd'hui contrée par l'usage croisé de différentes substances, cela ne vaut qu'un temps, le panel des substances utilisables étant limité. La persistance de ces molécules dans les cires favorise encore plus l'apparition de cette résistance.

Les analyses de cires ayant touché les lanières montrent des taux de pesticides tellement élevés qu'il serait nécessaire de détruire les cadres ayant touché ces lanières, ce qui pose des problèmes supplémentaires d'anticipation des traitements (le remplacement de ces cadres à une période automnale où les abeilles n'entrent plus, nécessite d'avoir prévu la construction de 2 à 4 nouveaux cadres par ruche au printemps, cadres ayant été stockés pour être réutilisés après le traitement), une difficulté sur les miellées tardives, et le traitement de 12 semaines qui n'autorise pas la suppression de 2 à 4 cadres de couvain juste

à l'entrée de l'hiver.

Ces constats nous ont fait bannir l'utilisation de ces traitements pour lesquels, comme de nombreux apiculteurs en Europe, nous ne trouvons aucun avantage, si ce n'est la simplicité d'application.

Approche d'une méthode zootechnique.

La méthode utilisée devait répondre à un certain nombre de prérequis listés ci-dessous :

- Réduire au maximum le risque d'apparition de résistances, d'où l'emploi d'une méthode « flash » où le temps d'application et de persistance de la substance active est réduit au minimum,
- Conserver la qualité des cires par l'utilisation d'une molécule lipophobe (qui n'est pas stockée dans les cires),
- L'usage indépendant de miellées tardives par une application limitant le nombre de jours sans hausse. L'acide oxalique possède un temps d'attente après application de zéro jour pour le miel.
- Un coût comparable aux traitements par lanières
- Des opérations qui ne prennent pas un temps significativement élevé pour garantir une compatibilité avec des exploitations de plusieurs centaines de ruches.
- Et bien sûr une efficacité au moins égale à celle des traitements par lanière.

L'approche choisie consiste en une application d'un traitement autorisé à base d'acide oxalique, après blocage de la ponte de la reine par engagement. Elle se base sur l'efficacité élevée de ce principe actif en l'absence de couvain.

Le traitement est appliqué après 24 jours d'engagement de la reine, tout le couvain d'ouvrières et de mâles ayant émergé. Les varroas sont donc en phase dite « phorétique », ce qui permet une efficacité maximum du traitement, de l'ordre de 97 à 98 % mesurés dans nos ruchers ces dernières années.

Engagement de la reine

Après avoir utilisé des cages de petites dimensions (cages dites « chinoises »), puis des cages un peu plus grandes, dans lesquelles la reine peut continuer à pondre, nous avons noté des mortalités

L'approche choisie consiste en une application d'un traitement autorisé à base d'acide oxalique, après blocage de la ponte de la reine par engagement.

P. Givet juin 2023



Recherche de la reine.



Encagement de la reine.



Mise en place de la cage.

élevées de la reine de l'ordre de 10 à 15 %.

Depuis 3 ans, l'usage de grandes cages (voir illustration) de la taille d'un cadre de hausse a permis de réduire les mortalités des reines à 3 % (2 mortalités sur 50 ruches traitées pendant 3 ans).

La taille de ces cages facilite grandement les manipulations et évite de recourir à la découpe de cadres pour insérer les cages comme avec les cagettes chinoises ou Scalvini, opération impossible pour les apiculteurs utilisant des fondations en plastique.

Conduisant les colonies dans les ruches Dadant 10 cadres sur 9 cadres maximum, il suffit de saisir la reine, la placer dans sa cage et insérer cette cage au milieu du couvain en retirant la partition. Il est de plus beaucoup plus rapide d'encager une reine dans un cadre de 43cm x 16cm plutôt que dans une cage Scalvini de 7cm de côté.

Calendrier de traitement

Le seul jour où les hausses doivent être retirées est le jour du traitement par dégouttement. Il est donc bien plus facile d'organiser le calendrier de traitement sans tenir compte des miellées tardives.

Notre impératif est de nous assurer que les abeilles d'hiver seront élevées par des nourrices qui n'ont-elles-mêmes pas été affaiblies par le varroa pendant la nymphose. Ces nourrices non parasitées seront donc à même d'élever des abeilles d'hiver bien grasses.

Il faut donc débarrasser au maximum la ruche des varroas avant le développement de ces futures nourrices. L'élevage des abeilles d'hiver débutant généralement autour de la fin août, traditionnellement, nous encageons les reines pendant la première moitié du mois de juillet, afin que le traitement ait lieu début août, cette période étant généralement hors miellée. Pendant l'encagement, les colonies sont généralement sur le tournesol, ce qui ne perturbe aucunement la performance des colonies sur cette miellée.

Reprise de ponte

La reprise de ponte est en général assez fulgurante, la reine pouvant pondre 2 ou 3 cadres entiers dans les premiers jours qui suivent sa libération.

Nous avons comparé le dynamisme des colonies à la mi-octobre entre des colonies issues des mêmes reines dont certaines avaient été encagées et d'autres pas, lorsque nous avons commencé cette méthode. Nous n'avons jamais pu déterminer que les ruches dont la reine avait été encagée 24 jours étaient moins populeuses que celles où la reine n'avait pas été encagée. Les colonies ayant subi un encagement ayant repris leur retard en 6 semaines.

Un élément déterminant reste la capacité de colonies à élever un grand nombre de larves, ce qui veut dire une disponibilité de ressources nutritives. Ces dernières années, la sécheresse estivale contribue à raréfier le nectar et le pollen, une surveillance des réserves reste donc indispensable, avec lorsque cela est nécessaire une supplémentation en sirop et pâte protéinée.

Méthodologie

Encagement :

1. Retirer les hausses le cas échéant
2. Trouver la reine et la placer dans la cage
3. Retirer la partition et décaler les cadres pour libérer une place au milieu du couvain
4. Placer la cage dans l'emplacement libéré
5. Remettre les hausses et refermer la ruche

Traitement (24 jours après encagement) :

6. Ouvrir la ruche et retirer la cage en vérifiant la présence de la reine dans celle-ci
7. Dégoutter 5ml d'Oxybee (ou un autre traitement autorisé à base d'acide oxalique) dans chaque inter-cadre occupé par les abeilles
8. Libérer la reine, replacer la partition et refermer la ruche

Inconvénients de cette méthode

Le temps nécessaire à cette méthode est environ le double du temps nécessaire à la mise en place de lanières et leur repositionnement périodique. Avoir des reines marquées est un grand gain de temps lors de l'encagement, à une période où les colonies sont encore très populeuses,

- Le risque de perdre la reine : avoir des reines

Cage « Quarti » de la taille d'un cadre de hausse utilisée pour l'encagement.
Coût 6€





Le travail d'équipe permet une efficacité et une performance élevées : un apiculteur ouvre la ruche et enlève les hausses, un autre apiculteur encage la reine, un autre place la cage, remet les hausses et referme la ruche

disponibles en cas de surmortalité par mauvaise manipulation ou si la reine supprimée par les abeilles (même si le risque est faible avec les grandes cages) est un plus,

- Le risque d'effondrement de la colonie par la surinfestation en varroas : le couvain n'existant plus, les varroas seront tous sur les abeilles et la colonie doit supporter cette surcharge. Ce risque peut être réduit par un premier traitement réalisé lors de l'encagement, qui permet de supprimer tous les varroas phorétiques et diminuer ainsi la charge de départ, si l'infestation est trop importante.

- Le nourrissage éventuel avec du sirop et des pâtes protéinées si les réserves sont limitées afin de ne nuire à une reprise rapide de l'élevage.

Un rucher parmi d'autres... celui d'Alexandre JUNIN



Alexandre Junin.

La chaleur est déjà forte à 9h ce jeudi 8 Juin quand Alexandre Junin me reçoit dans sa maison à Lantenay. Je connais bien les environs de ce village. Dans ma jeunesse, mes vacances scolaires étaient partagées entre Velars-sur-Ouche dans une maison de campagne héritée de mon grand-père paternel et un autre séjour morvandiau à Semelay, à côté de Luzy, chez ma grand-mère maternelle. Alexandre est aussi morvandiau d'origine, de Liernais.

On s'installe sous la tonnelle autour d'une table de jardin et d'un bon café sous la surveillance de sa panthère noire de chatte, Milou.

- " Quand on nous l'a donné, on croyait que c'était un chat, mais quand elle a ramené ses chatons on a réalisé que Milounette lui aurait mieux convenu 😊

- Comment en es-tu venu à l'apiculture?

- Par la gourmandise! J'adorais déguster le miel tout jeune, mais je n'ai aucune racine apicole (mon père était artisan boucher) et je n'ai pas côtoyé spécialement d'apiculteurs dans l'enfance. Muni d'un BTS commercial, j'ai trouvé du travail dans la grande distribution à Cora-Perrigny. Je me levais tôt pour être à 5h au boulot, mais l'avantage était de profiter de beaux après-midis pour faire autre chose... Comme l'apiculture. En 2012 je suis allé avec mon épouse Erika à une porte ouverte du SADSEL, le Syndicat Apicole de la Saône-et-Loire, et c'était le début avec deux essaims. Petit à petit, au fil des essaims et des années, le cheptel est monté

à 30 ruches. J'habitais Dijon à l'époque et mes ruches étaient sur Marsannay-la-Côte, dans des jardins partagés de la commune. Et puis l'idée de passer en professionnel a germé.

En 2015, je prends un congé formation pour passer mon BPREA à Vesoul (formation courte de 9 mois, raccourcie grâce à mon BTS commercial antérieur). Outre la formation en apiculture, le diplôme permet d'accéder aux indispensables aides d'installation. Mais je reste encore à Cora le temps de préparer mon projet et de trouver notamment un endroit d'installation, compatible aussi avec le travail de mon épouse. En 2018, nous nous installons à Lantenay pour un foncier accessible avec notamment un petit bois de 2 hectares sympathique lié à l'offre de notre maison. Un premier emplacement de rucher projeté!

Et puis en 2019-2020, c'est le grand saut. Je profite d'un plan de licenciement à Cora pour désaccord du contrat de travail (flexibilité d'horaires exigés qui ne me convenait pas). J'ai ainsi bénéficié avec mon ancienneté d'une prime de départ et d'une prime pour création d'entreprise. Le montage du dossier administratif et financier est un parcours du combattant. Erika m'a beaucoup aidé. Elle est chef de projet à [Suppl'activ](#), une boîte de marketing et d'externalisation commerciale sur Dijon dans le monde de la santé et de la beauté.

Il y a déjà "les 3 jours" à la Chambre d'Agriculture pour présenter son projet



« Milounette »

et le système de production que tu as prévu. Tu dois ensuite constituer [un Plan d'Entreprise](#) qui sera expertisé et validé. Sa constitution coûte dans les 1200 €, mais il donne une crédibilité à ton projet auprès des banques pour les emprunts.

Sur le plan financier, outre un emprunt personnel au Crédit Agricole, j'ai pu accéder à la DAJ ([la Dotation Jeune Agriculteur](#) de moins de 40 ans) d'une hauteur de 26 000€ pour moi. Cette somme est fractionnée avec 50% versé à l'installation, 30% à la 3^{ème} année et 20% vers la cinquième année. J'ai aussi perçu des aides M A E C ([Mesures Agro-Environnementales et Climatiques](#)) issues des aides européennes. En tant que jeune agriculteur, on a aussi [plusieurs abattements fiscaux](#) sur les revenus ou d'exonération partielle, notamment de MSA. Enfin, j'ai bénéficié de l'allocation chômage pendant deux ans dans le cadre de la création d'entreprise agricole ([ACRE ET ARE](#)).

Tout ceci m'a permis d'acheter mes 100 premiers essaims en 2020 avec une montée à 200 colonies par division en 2021. Ce sont des Buckfast du [rucher des Morelles](#) près de Vesoul.

Ah! Le printemps Covid 2020! On s'en souviendra du doux privilège de se promener dans une campagne sauvage, sans voiture, sans personne dans les chemins. Une impression de bout du monde, seul dans la nature...

Par contre 2021, en pleine expansion, très mauvaise année, la plus mauvaise dit-on depuis longtemps, temps pluvieux et froid. C'est tout le problème des agriculteurs : toutes les récoltes dépendent de la météo, un facteur incontrôlable, la hantise des jeunes agriculteurs qui s'installent.

Comme conseil pour l'installation, je crois qu'il faut investir dans l'essentiel, c'est-à-dire dans l'outil de production, les colonies. Pour le reste, il faut se concentrer sur l'indispensable pour ne pas alourdir inutilement les emprunts. Ainsi, mon grand sous-sol est aménagé aux normes en miellerie par mes soins. Je n'ai pas de 4x4 mais mon Berlingo va bien avec une bonne remorque. Ickowicz m'a livré tout mon matériel (ruches notamment). Mon extracteur de 44 cadres est Lyson. Je n'utilise pas de chaîne de désoperculation, tout au sabre. Je n'ai pas de maturateur non plus. Mon miel passe dans plusieurs filtres en sortie de l'extracteur puis est stocké dans des fûts métalliques. Je remplis ensuite

mes pots au fur et à mesure de la demande à partir des fûts; pour le stockage, notamment des hausses, j'ai la chance d'avoir pu conserver un emplacement de parking fermé sur Dijon. Un peu original, mais sûr et efficace. Aller à l'essentiel, c'est économiquement primordial.

Fiscalement je suis en régime micro BA et mes emprunts seront remboursés dans 2 ans. Concernant la comptabilité, je me suis tourné vers [L'AFOGC39](#). [L'AFOGC](#) est une association qui accompagne les agriculteurs dans leur recherche d'autonomie, à travers différents parcours de formation, dont la comptabilité. Ce qui peut diviser par 4 le coût de celle-ci.

Après l'administratif et le financier, le deuxième souci est de trouver des emplacements. Tu te dis que tu es à la campagne et que cela va être facile. Détrompe-toi. Douche froide à Lantenay : officiellement, pas d'emplacement disponible et aucune aide du maire malgré des repérages qui me semblaient favorables. J'ai écrit à la trentaine de mairies autour de Lantenay... Une seule a répondu. J'ai même contacté les Jeunes Agriculteurs de Côte d'Or. Pas de réponse.

- Peut être pensent ils avoir des ennuis avec la gestion des pesticides?

- Je ne sais pas. En tout cas des annonces postées au SACO n'ont pas non plus été fructueuses. Seule la [Confédération Paysanne](#) m'a aidé pour un emplacement. Dans cette situation, il ne te reste que le [cadastre du Geoportail](#) en repérant les sites potentiels. Tu dois vérifier sur place ce que ça donne, en particulier l'accès carrossable. Ensuite, tu essayes de contacter le propriétaire de la parcelle. Ce dernier point est parfois théorique, car la parcelle peut être attribuée à plusieurs ayants droit dans les méandres des héritages. Il faut donc chercher l'accord de tout ce monde... Pour un bout de friche souvent méconnu de la famille ou inutilisable pour le propriétaire.

Actuellement, après plusieurs mois de recherches avec Erika, j'ai 7 emplacements pour mes 200 ruches, le plus éloigné étant sur Sombernon à 20 minutes de Lantenay. Il n'y a pas vraiment de contrat de location, juste un dédommagement en pot de miel pour cette mise à disposition! 😊



L'acacia en bonne voie!

« Pour le jeune apiculteur qui s'installe, aller à l'essentiel, c'est économiquement primordial »

A. Junin, juin 2023



Les palettes: support à bas coût!



Ruche bois, plancher plastique, un combo souvent utilisé.

Le troisième problème à anticiper après ton installation, c'est la vente de ta production. Quand tu es amateur, la famille, un réseau personnel voir les marchés peuvent suffire. Mais quand ta production s'annonce en tonnes, il te reste les négociants avec des prix d'achat pas cher ou la vente sur le net, pas simple à gérer avec le poids des pots, sans parler de l'empreinte carbone. Personnellement je ne fais pas les marchés, trop chronophages et surtout sur des périodes de fêtes ou de weekend, autant de temps que tu sacrifies au détriment de ta famille. J'écoule donc ma production à travers des points de vente, essentiellement de petits supermarchés locaux dans toutes les communes à la ronde comme Arnay le Duc, Pouilly en Auxois, Talant, Velars, Sombernon, Fleurey, Is-sur-tille, Nuits, Chevigny... Cela demande du temps et de la patience et Erika a largement participé à ce travail de marketing. Les places sont âprement discutées dans la négociation qui peut durer parfois plus de 9 mois.

J'ai aussi des relations avec "La Ruche qui dit oui", mais les conditions commerciales sont moins intéressantes (la Maladière et Couternon) et les ventes assez faibles.

La concurrence est rude notamment avec le miel [des Ruchers du Morvan](#) ou [Apidis](#) qui sont fortement implantés, et le petit négoce ne peut pas multiplier à l'infini les gondoles de miel, même si tu insistes sur la provenance locale du produit. Une fois que tu as obtenu ton entrée, un grand pas est fait. Mais il faut évidemment rester commerçant pour entretenir ce lien, comme passer régulièrement dans les points de vente pour voir si tout se passe bien (j'ai vu des pots présentés couchés avec le bouchon prisonnier du miel), être aussi très réactif sur le réapprovisionnement au message du gérant.

J'ai nommé mon entreprise "Les Ruchers d'Aristée", mais des apiculteurs (en Puisaye, Corse) ont repris le nom de "Rucher d'Aristée" avec un site web de vente où l'on trouve de tout, des savons etc. Mais ce n'est pas moi !

- Et combien tu vends ton miel finalement?
- C'est confidentiel, mais moins de 10 euros pour du miel toutes fleurs, nettement plus cher que chez les négociants. Au final, ce miel se retrouve à 12 – 13€ le kilo à l'étalage. À la maison je le vends en vente directe à 10 € le kg et 6 € les 500g. Pour des miels typés et analysés, c'est 15- 16€ en magasin.

- Ce sont des prix plutôt bas non?

- Oui, mais il faut le vendre, et garder en stock du miel plusieurs mois ce n'est pas très correct. Et puis avec l'inflation des prix dans l'alimentation, 12€ le pot, je suis désolé, c'est déjà un coût.

- Tu le présentes en pots de verre?

- Oui on a une bonne présentation, pas de plastique et souvent les clients me redonnent le pot. Mais je ne mets pas tout en pot d'un coup. Je défile mes fûts au fur et à mesure avec une couverture chauffante.

Je fais essentiellement des pots de 1kg et 500gr de miel de printemps et d'été, avec parfois de l'acacia au printemps, voir du tilleul sur certain rucher, et ces 2 dernières années du tournesol. Évidemment l'analyse est obligatoire pour les miels monofloraux.

- Et pour la gestion du varroa?

- Je suis resté à l'amitraz avec un traitement en Décembre par acide oxalique en dégouttement. Mais cet hiver gros soucis: tout un rucher (25 colonies) est mort. J'avais essayé Apistan pour alterner sur ce rucher à Marcellois, près de Sombernon. Simple coïncidence, je ne sais pas. En tout cas je l'attribue à varroa. En Décembre les ruches étaient bien populeuses, et en Février - Mars disparition des colonies qui avaient encore beaucoup de réserves, assez caractéristique de la varrose. Je vais réfléchir à l'encagement de reine.

- C'est choquant quand même. Maintenant avec le numéro OMAA, (tel **03 62 02 28 20**, téléchargez : [l'affiche A4](#) ; [le flyer A5](#)) c'est typiquement le genre d'accident à analyser. On pourrait supposer une virose et/ou une nosémose intéressante à investiguer. La visite du vétérinaire et les analyses sont gratuites si vous êtes à jour dans vos déclarations de ruches, avec un traitement anti varroa adapté en AMM.

Et le frelon asiatique?

- Des nids ont été signalés l'année dernière sur Ancey et Lantenay mais je n'ai pas eu de problème particulier. Quelques individus dans les ruchers sans plus. Peut-être le nombre de ruches (une vingtaine au moins) protège un peu?

- Pour la gestion de l'essaimage?

- Je "fais les cellules" en période d'essaimage. Je passe tous les 4-5 j maximum, et malgré cela tu en as toujours une de plus maligne ! J'en ai vu essaimer juste après mon passage !

- C'est un sacré boulot dit-donc!

- C'est mon métier aussi ! Pour l'exploita-

« Pour un NIMA, trouver des emplacements pour ses ruchers est loin d'être simple. »

A.Junin, juin 2023



La miellerie équipée.

SYNDICAT APICOLE DE LA COTE D'OR

Téléphone : 03 80 91 23 07

Messagerie : secretariat.saco21@gmail.com

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB!

www.saco21.fr et surpage [saco21](https://www.facebook.com/saco21)

Les pots.

« Quand on arrive à des productions en tonnes de miel, le circuit de vente doit être largement anticipé et réfléchi. »

A. Junin, juin 2023

tion au rucher je suis seul, Erika participe ponctuellement en miellerie ou dans l'administratif. Mon père en retraite me donne un coup de main pour l'extraction et le traitement de la cire d'opercule.

- Tu fais de l'élevage ?

- Oui mais dans un but de remplacement de reine en interne. J'achète parfois des reines pour renouveler la génétique. En 2022 par exemple j'ai acheté deux reines de chez [K.Brandstrup](#) fécondées sur îles (200 € chaque!) sur lesquelles j'ai travaillé en élevage.

- Et pour le nourrissage?

- Je prends le sirop du SACO qui va bien en complétant si besoin en automne. Pareil pour le candi en hiver uniquement si besoin, rien de systématique. Au départ j'avais acheté un gros lot de cire chez Ickowicz, mais maintenant je prends celle du SACO contre échange de cire d'opercule.

- Comment tu vois l'avenir de l'apiculture?

- Je suis heureux dans cette réorientation professionnelle et je ne regrette pas du tout mon choix. J'ai la chance de travailler dans la nature et je gère mon temps comme je veux. Ça c'est top. Cela me permet de m'occuper de mes 2 enfants, notamment pour aller à l'école, les récupérer à midi et le soir, les devoirs. Ça permet aussi à Erika de s'épanouir dans son métier sans souci

d'horaires.

Mais c'est certain que pour [un NIMA](#), c'est compliqué pour franchir le cap comme l'avait déjà expliqué [Philippe Gaulard](#). Personnellement, j'ai eu la chance de planètes bien alignées avec mon projet coïncidant par cette rupture de contrat et les aides qui en ont découlé. Et puis j'avais les codes du commerce avec mon expérience professionnelle antérieure ainsi que l'aide professionnelle d'Erika.

En tant qu'apiculteur professionnel, la météo est mon premier souci. Avec le réchauffement climatique, le bouleversement des saisons est préoccupant avec ces événements climatiques aléatoires. Les printemps peuvent être facilement pluvieux ou gélifs, et en été, avec une canicule comme l'année dernière à 40°C, tu n'as aucun nectar.

L'installation dans ces conditions est délicate. Nous étions 8 dans ma promotion Vesoul. Seuls 4 sont allés jusqu'au bout. Et au final, nous n'étions que 2 NIMA, les autres obtenaient le diplôme pour s'intégrer plus facilement dans une structure apicole familiale professionnelle déjà existante."

Merci Alexandre de nous avoir communiqué ton expérience sur ton parcours d'accession à l'apiculture professionnelle. Souhaitons-nous de vraies saisons comme avant, mais ça risque de devenir de plus en plus compliqué...



Un bel emplacement sur Lantenay